

# Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Normandie

## Conclusions Commission BULOT 3 février 2018

### Etaient présents

#### Membres de la commission

Roland QUARANTE (BL)  
Didier LEGUELINEL (GR)  
Patrick BERTOT (CA)  
Sébastien BLONDEL (CA)  
Jacky DUVAL (CA)  
Pascal GROULT (PI)  
Laurent GUYARD (GR)  
Nathalie LECOILLARD (PI)  
Guillaume LENOIR (GR)  
LEGUELINEL Johan (GR)  
LEGUELINEL Martin (GR)

#### Autres participants

Marie Laure COCHARD Ifremer  
Ghislaine HERVIEU CRPM AOC  
Véronique LEGRAND CRPM BN  
Laurence MACE SMEL  
  
Arnauld Le Provost Bretagne

#### Nouveaux Pêcheurs

David SAM (BL)

#### Excusés :

David ALEXANDRE (GR), Laurent BLONDEL (CA),  
Vincent GUY (GR), Manu JUAN (BL)  
Olivier HEDOUIN (GR) Cyrille ORANGE (GR)  
NFM DDTM

\*\*\*\*\*

### 1. Information des nouveaux licenciés BULOT

Les nouveaux licenciés bulot reçoivent une pochette avec les informations relatives à la 1<sup>o</sup> installation : le licence, engagement aux bonnes pratiques de la pêche, déclarations de captures, obtention de licences et permis Baie de Granville, DUP, caisse intempérie, mutuelle ....

### 2. Etat de la ressource

Tour de table des pêcheurs présents pour connaître leur impression sur la pêche au cours de l'année 2017 et à la reprise de 2018 selon les zones fréquentées :

- Zone sud : Ponte importante et de bonne heure (novembre) plus grosse à terre qu'au large. La pêche a été difficile durant l'été avec une longue coupure de juin-octobre.
- Zone nord : peu de ponte - stabilité des captures en juin juillet aout et baisse importante en sept octobre novembre - beaucoup trop de petits dans certaines zones (Les Grunes par exemple), d'autres zones sont envahies de perceurs et le bulot ne revient pas. Il est temps de réagir (tester un système de jachère par exemple).
- Zone centre : pas de représentant, mais les pêcheurs passant au Comité s'inquiètent des faibles pêche de l'automne et une reprise plutôt molle.

L. Hégron Macé (SMEL) présente les résultats Bestclim en 3 axes (Biologie, Pêcherie et Aspects économiques), prolongé depuis juillet 2016 par ESHANO pour le suivi de la pêcherie.

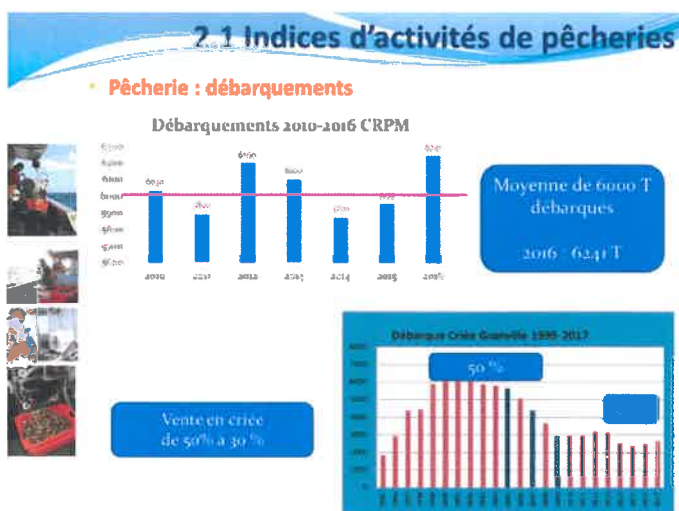
## Biologie

Effet de l'élévation de température sur la reproduction du buccin et nouvelle méthode pour ager les bulots à partir des statolites.

L'augmentation de température impacte l'efficacité de la reproduction, par différents aspects : la gamétogénèse, les pontes et la qualité des œufs produits, les tests réalisés en labo ont montré que 3°C de plus que la température du milieu naturel induit un retard dans la production de gamètes, une diminution de la quantité de capsules pondues et une moindre qualité des œufs produits. Ceci peut avoir un impact sur le recrutement. D'autre part, une femelle de petite taille (<47 mm) pond 4 fois moins d'œufs qu'une bulote de taille  $\geq 55$  mm.

La nouvelle méthode pour ager le bulot à partir des statolites, montre une croissance plus rapide (taille de 50 mm atteinte en 3 ans au lieu de 4 ans), résultats provisoires puisque seulement 39 statolites de bulots ont pu être observés. Les nombreux échantillons restant sont en attente de lecture (Ifremer).

### Le suivi de la pêche



### Débarquements

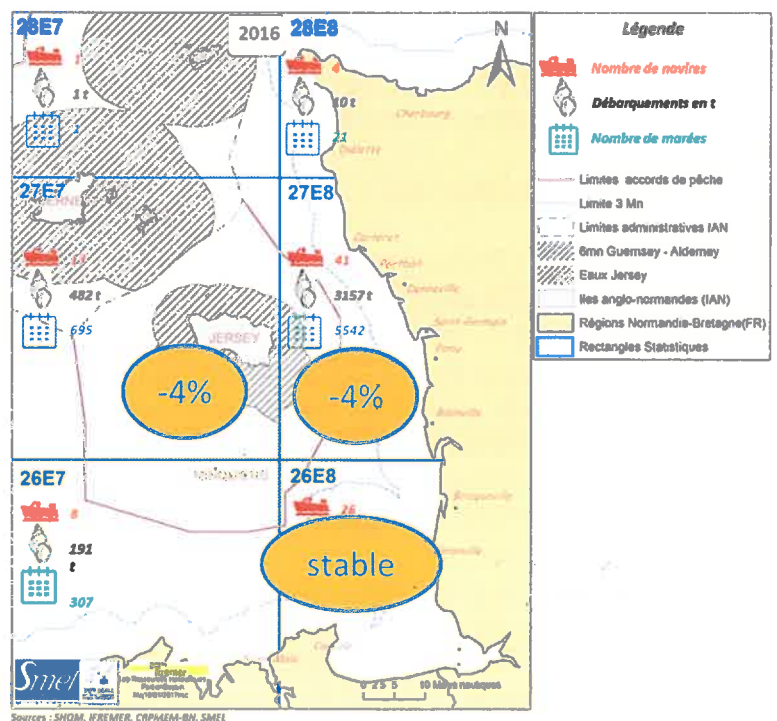
Selon les données CRPM de licences et Fiches de pêche, le nombre de licences diminuent chaque année conformément au plan de gestion et le nombre de navires actifs (plus de 10 tonnes par an) diminue également.

Sur la période 2010-2016, les débarquements entre Granville et Dielette les plus faibles sont enregistrés en 2011 et 2014, et l'année 2016 est en nette progression avec 6241 Tonnes (soit une moyenne de 6000 tonnes annuelle). La part vendue sous criée n'est plus que de 30 % actuellement. En 2017, sur 2650 Tonnes vendues en criée, 1850 provenaient des navires locaux.

D'après les données fiches de pêche et logbook d'Ifremer les débarquements Ouest Cotentin représentent 5770 Tonnes en 2016. Plus de la moitié des volumes pêchés proviennent du rectangle 27E8 avec 3157 tonnes. Ils ont augmenté de 37 % par rapport à 2015.

L'indice DPM (débarque par marée) est en baisse de 4% dans les 2 rectangles stat 27E8 et 27E7, mais stable en 26E8.

L'effet température sur la DPM est avéré avec une réponse particulièrement marquée au cours des étés chauds de 2014 et 2016 : les températures estivales ont été maximales durant plus de 3 mois avec un niveau de débarquements des plus faibles.



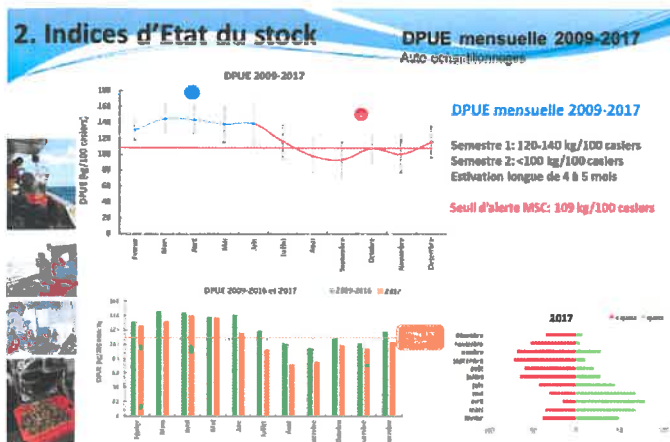
CRPMEM de Normandie - SIRET 829 407 972 000 19

Siège Administratif Antenne de Cherbourg : 9 quai L.Collins 50104 Cherbourg Cedex - 02.33.44.35.82

contact@comite-peches-normandie.fr

Antenne de Dieppe : 26 quai Galliéni 76200 Dieppe - 02.32.90.15.88

## Les indices DPUE pour 100 casiers

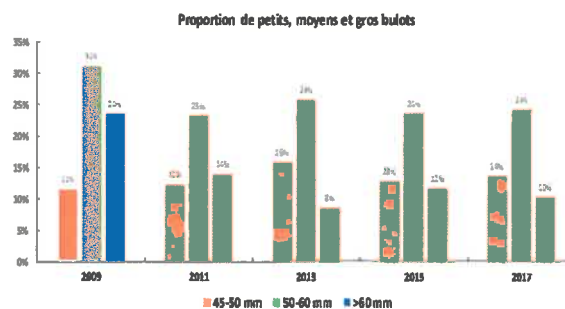


L'effet saisonnier des captures est marqué entre les semestres 1 et 2 avec un mois de septembre au plus bas.

Si l'indice DPUE est en évolution positive depuis 2009, il fléchit nettement en 2016 et 2017, cette dernière année est marquée par une longue estivation et une DPUE inférieure à la moyenne des 9 dernières années de juillet à décembre.

Il est probable qu'un faible recrutement en 2014 (liée aux températures estivales maximales), ait pu avoir un impact important sur la pêche de 2017.

La structure de taille des observations de captures évolue vers une plus faible proportion de gros bulot depuis 2009, la proportion de moyens et petits bulots étant plus stable, sauf dans la zone nord.



### Aspects socio-économiques

Ce point a été très peu développé : selon les stratégies de pêche, la part des charges en appâts est plus ou moins importante, elle peut atteindre 17 à 19% des charges annuelles (lissage sur 2 ans 2014 et 2015).

### Conclusions sur l'évolution de la pêcherie

- Ne pas augmenter la pêche, la production moyenne de 6000 T de débarquements annuels (6241 Tonnes en 2016).
- L'effort de pêche est en baisse ce qui est bon signe, le plan de gestion qui consiste à diminuer le nombre de licences est bienvenu, mais attention aux nombres de casiers à la mer.
- L'augmentation de T° agit négativement sur la reproduction et sur le niveau de la pêche particulièrement ralentie l'été. Par voie de conséquences, le recrutement pourrait être affecté par des hivers chauds successifs.
- Les indices DPM et DPUE montrent une évolution positive jusqu'en 2015, qui baissent nettement en 2016 puis 2017 (DPUE). Une corrélation recrutement/captures reste à étudier. L'augmentation des DPUE peut être signe d'une augmentation du stock ou être l'image d'une pêche plus efficace. L'année 2017 semble traduire la 2<sup>e</sup> hypothèse avec une au seuil d'alerte.
- La structure de taille évolue entre 2009 et 2017 vers une baisse des gros bulots ( $L \geq 60$  mm de 24 à 10 %) et une légère augmentation des plus petits (45-50 mm). La répartition des bulots sous taille et de taille commerciale reste à peu près égale depuis 2011.

D'autres mesures de gestion restent à envisager si la DPUE et taille moyenne continuent de baisser.

ESHANO a pris la suite de Bestclim, mais à une échelle plus grande pour les bulots et concerne tous les suivis effectués sur les principales ressources de Normandie (réalisation des Campagnes scientifiques, échantillonnages en criée ...) pour Moule (gisements Est Cotentin), CSJ (suivi des semis et pêches expérimentales), Homard et Crustacés (échantillonnages à la débarque et en mer, suivi cantonnement), raies (suivi des échantillonnages).

En ce qui concerne le bulot, Le Suivi de gisement Bulot en Manche Ouest a démarré en 2017 avec une extension en Manche Est selon la même méthodologie (embarquements sur navire professionnels) et en plus des Suivis des débarquements avec des échantillonnages sous criée (biométrie taille et point maturité) et Suivi de l'activité de pêche par diverses sources de données.

Ce projet permet de poursuivre les travaux sur les indices d'état de stocks de bulot Manche Ouest, de propager la méthode vers la Manche Est et éventuellement jusqu'à Dieppe et de veiller au maintien équilibré de la flottille de pêche. Tous ces éléments répondront de prêt ou de loin aux conditions posées pour la certification ecolabel.

### 3. Ecolabel

Le certificat Ecolabel pêche durable (bonnes pratiques de gestion de la pêche), obtenu le 15 septembre 2017 sous 5 conditions, dont :

- 3 relèvent de la sphère scientifique (montrer que le seuil choisi n'affecte pas la reproduction, améliorer la stratégie d'échantillonnage et confronter la méthode d'évaluation par des experts extérieurs)
- 2 du Comité Régional des Pêches qui assure la gestion (fixer un objectif spécifique à la gestion et mettre en place un plan de recherche).

### 4. Aménagement des jours fériés

Sont soumis au vote :

Une demande de fermer les lundis quand le jour férié est un mardi : 3 pour et 5 contre

Fermé le vendredi 11 mai : oui à l'unanimité (à la place du jeudi 10 mai 2018).

Une demande de fermer le vendredi 2 novembre : 3 contre et 5 pour (à la place du 1<sup>er</sup> novembre)

Fermé 1<sup>er</sup> janvier et 25 décembre.

- **Les vendredi 11 mai et 2 novembre seront fermés à la place des jeudi 10 mai et 1<sup>er</sup> novembre qui seront ouverts à la pêche.**

### 5. Dates des prochaines commissions

La prochaine commission se déroulera en Octobre à Carteret et la suivante en Novembre à Blainville/mer (SMEL).

### Questions diverses

Nathalie Lecouillard fait part du problème du non-respect des zones de de stockage des casiers durant la période de fermeture de janvier. 4 filières de casiers ont disparu (casiers, bouées etc ...). 3 chalutiers dragueurs ont été repérés dans la zone, mais aucun d'entre eux n'a pu être contacté par VHF. Un rapport de mer et dépôt de plainte sont en cours. Didier Leguelinel propose d'adresser un courrier à Mme D'HERVE de la DML pour lui demander des contrôles VMS.

Cas de Arnaud LEPROVOST (NARA) : le CRPM Bretagne a attribué à tort une licence Bulot à Arnaud Leprovost (navire NARA) pour la zone Sud du gisement de St Malo. Cette licence bretonne autorise dans certains cas à fréquenter une petite partie de la zone Ouest Cotentin, c'est-à-dire la zone tampon de 0.5 mille au nord de la ligne de partage Bretagne / Normandie. Il vend sa pêche à la criée de Granville et a accepté de se conformer aux quotas et jours de pêche de Normandie.

L'avis de la commission est demandé pour que ce navire puisse pêcher dans cette zone tampon: 2 abstentions et 7 pour lui accorder le droit d'accéder à cette zone.

Les co Présidents

Didier Leguelinel et Roland Quarante

